



### Consultation plan santé : Quel manque de considération à l'égard du milieu communautaire autonome !

**Sherbrooke, le 20 avril 2023** - Le ROC de l'Estrie est surpris de lire ceci dans les médias ce matin :

« À l'approche des consultations, le ministre a insisté sur sa volonté de prendre le temps d'entendre « l'ensemble de nos partenaires, ainsi que les gens du terrain ». Il a répété que son projet de loi « est perfectible » et a tendu la main aux acteurs du réseau et aux oppositions pour l'améliorer. »

**« Décentralisation » et « transparence » sont réclamées pour bonifier la réforme**

**Dubé, La Tribune, 19 avril 2023, par Ugo Giguère**

Comment le ministre Dubé peut-il prétendre qu'il est ouvert à entendre l'ensemble des partenaires et acteurs du réseau alors que nous avons essuyé un refus à notre demande de participer aux consultations? Plusieurs regroupements régionaux comme le nôtre ont également reçu la même réponse négative, de même que *la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)*, notre regroupement national qui représente plus de 3300 groupes communautaires. C'est notre rôle de regroupement de représenter les intérêts des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux de l'Estrie, mais on nous ne laisse aucune place pour nous faire entendre.

Nous trouvons déplorable que le gouvernement use de stratagèmes de communication pour berner la population. Aujourd'hui, nous souhaitons donc corriger le tir par rapport à cette fausse affirmation qui circule abondamment dans les divers médias. Malgré ces belles paroles du ministre, ne soyons pas dupes et exigeons un vrai débat public démocratique qui inclura, réellement l'ensemble des acteurs et partenaires du réseau !

#### **À propos du ROC de l'Estrie**

*Le ROC de l'Estrie a pour mission de regrouper les organismes communautaires autonomes de la région sociosanitaire de l'Estrie. Il est reconnu comme interlocuteur privilégié auprès du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Depuis plus de 25 ans, il favorise la collaboration et la concertation entre ses 176 membres et avec d'autres instances communautaires locales et régionales. Il défend et fait la promotion des intérêts communs des organismes communautaires (en Santé et services sociaux et Famille) et des populations qu'ils desservent.*